

**Bilan Carbone**

L'énergie éolienne contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, car son processus de production électrique ne génère ni déchet ni gaz à effet de serre.

En prenant en compte l'ensemble du cycle de vie d'un parc éolien, les phases amont de fabrication des éoliennes, de construction d'un parc éolien et de maintenance génèrent du CO2.

Selon le mode de calcul utilisé, il faut entre 2,4 et 8 mois d'exploitation pour compenser la production de CO2 qui a lieu avant la mise en service du parc éolien. Les 20 ans d'exploitation suivants conduisent donc à un bilan carbone positif permettant de compenser d'autres émissions de CO2.

**Le coût de l'éolien pour le consommateur**

Selon les prévisions données par la CRE (Commission de Régulation de l'Énergie), le montant de la CSPE (La contribution au service public de l'électricité) en 2015 est de **19,5 €/MWH**, mais ne concerne pas que l'éolien.

En moyenne, pour un ménage français consommant **2 700 kWh**, le coût annuel lié à l'énergie éolienne ne représente que **7€/an** pour un foyer.



Source : France Énergie Éolienne

**Projet du parc éolien des Landes de Saint-Samson à Saint-Méloir-des-Bois**

**EDITO** Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ce premier bulletin d'information dans le cadre du projet éolien que notre société développe sur la commune de Saint-Méloir-des-Bois.

C'est l'occasion pour nous de vous présenter notre activité, aborder les avantages de l'énergie éolienne et vous donner les premiers éléments d'information relatif à ce projet.

**Présentation de la société**

Volkswind France SAS est une société qui conçoit, développe et exploite des projets éoliens dits « clé en main ».

Créée en 2001, Volkswind France a son siège social situé à Boulogne-Billancourt, et possède des antennes régionales à Amiens, Limoges, Tours et Montpellier, pour être au plus près de ses interlocuteurs et partenaires.



**Calendrier du projet**

Date	Evènement
Septembre 2012	Validation du Schéma Régional Eolien (SRE) de la région Bretagne qui définit le territoire du projet favorable.
Avril 2013	Présentation du projet au conseil municipal de Saint-Méloir-des-Bois et prise d'une délibération favorable pour l'étude du projet.
Octobre 2014	Lancement des études écologiques
Mars 2015	Lancement des études paysagères
<b>2 Octobre 2015 à 20h30</b>	<b>Réunion publique à Saint-Méloir-des-Bois</b>
Octobre 2015	Lancement des études acoustiques
Décembre 2015	Prévision de dépôt des demandes de permis de construire et d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

**L'énergie éolienne est une énergie renouvelable donc propre et inépuisable. Par conséquent, elle ne nécessite aucun carburant, ne crée pas de gaz à effet de serre et ne produit pas de déchets toxiques.**

**La production**

Sur l'année 2014, les **9 143 MW** éoliens installés en France ont permis de produire **17,0 TWh**, soit 4% de la consommation de la France (1 TWh =1milliard de kWh).

Le 11 mai 2014, le parc français éolien a produit 6 312 MWh. Cette production correspond à près de 16 % de la consommation nationale d'électricité du jour égalant ainsi le record de 2013.



Source : France Énergie Éolienne

**L'éolien, une filière dynamique et créatrice d'emplois**

En France, le montant des investissements et le nombre d'emplois dans l'éolien ne cessent d'augmenter: 10000 personnes pour un marché de plus de 2 milliards d'euros en 2011. De nombreuses formations ont été mises en place qui alimentent le marché de l'emploi, notamment pour la maintenance de ces installations de production. Aujourd'hui, beaucoup d'entreprises françaises travaillent en collaboration avec les constructeurs d'éoliennes pour leur fournir de nombreuses pièces détachées.



Source : France Énergie Éolienne



## VOLKSWIND France en quelques chiffres

14 ans d'existence	24 parcs construits	71 MW en construction
	289 MW construits = 142 éoliennes	
506 MW accordés	270 MW en instruction	1200 MW en étude

## Présentation du projet

Le site du projet de ferme éolienne se situe sur la commune de Saint-Méloir-des-Bois. Voir carte ci-contre.

Pour localiser une zone de projet telle que celle-ci, il nous a fallu **définir les diverses contraintes** présentes sur la commune.

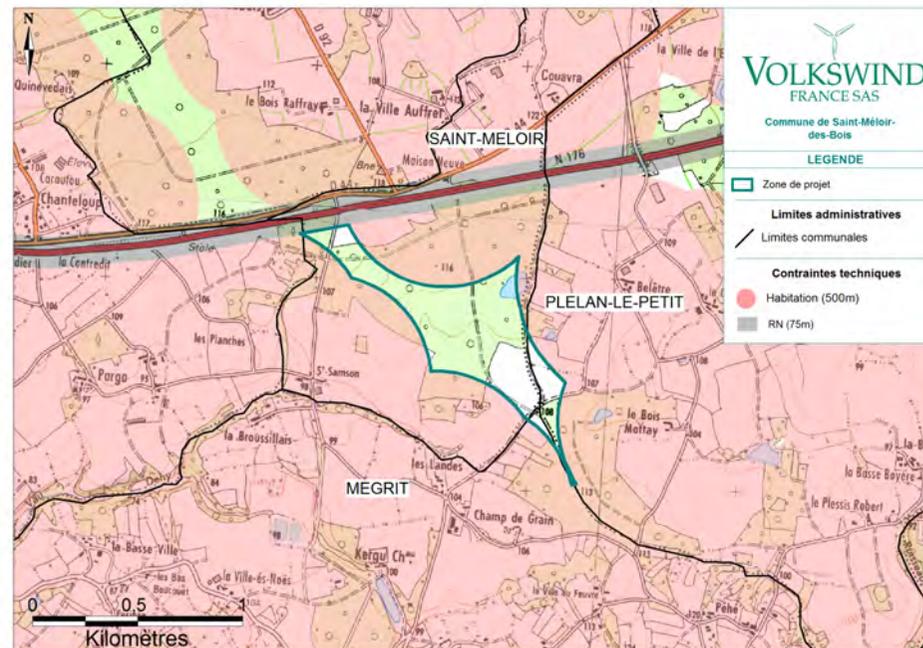
Effectivement, à l'aide de la carte ci-contre nous pouvons facilement localiser les distances à respecter vis-à-vis des habitations (la distance minimale réglementaire est de 500m afin de préserver la tranquillité des riverains) ou des routes. Une fois que toutes ces contraintes sont superposées, le « site potentiel » est défini (ici représenté en vert).

## Les études nécessaires au projet éolien de Saint-Méloir-des-Bois

Concernant les différentes études liées à ce projet, les études acoustique, écologique et paysagère sont menées conjointement par des **bureaux d'études experts indépendants**. Plus précisément, les études naturalistes sont réalisées pendant 12 mois pour recenser toute la flore et la faune sur un cycle biologique complet. Une étude complémentaire portant sur les chiroptères est en cours à l'aide d'un mât de mesure permettant de faire l'inventaire des chauves-souris en continu et durant toute leur période d'activité.

L'étude paysagère est en cours de réalisation. Des prises de vue sont effectuées au niveau de tous les points sensibles du paysage (patrimoine historique, bourgs proches, hameaux proches,...)

Enfin, une étude acoustique permettra d'évaluer l'impact sonore des éoliennes en fonction de l'ambiance sonore environnante.



### Voici les prochaines étapes du projet éolien sur la commune de Saint-Méloir-des-Bois :

- Concertation avec la population et les élus.
- Dépôt de la demande d'autorisation d'exploiter au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et la demande de Permis de Construire (PC) sous le régime de l'autorisation unique.
- Enquête publique.

## Les grandes étapes d'un projet éolien

